

# PENN AR BED

Au sommaire :

Échouage d'une Baleine  
Poissons rares de Bretagne  
Petits moulins d'Ouessant  
Excursion géographique



# PENN AR BED

Revue régionale de Géographie, Sciences Naturelles, Protection de la Nature

NOUVELLE SÉRIE  
VOLUME 4  
N° 39

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

11<sup>e</sup> ANNÉE  
FASCICULE 4  
DÉCEMBRE 1964

## SOMMAIRE

J.-P. L'HARDY : NOTES SUR LES CETACÉS DES CÔTES BRETONNES :  
*BALAENOPTERA ROSTRATA*.

E. POSTEL : QUELQUES CAPTURES ET ECHOUAGES DE POISSONS RARES  
(OU RAREMENT SIGNALES) SUR LES CÔTES DU MASSIF ARMORICAIN.

P. MALGORN : LES PETITS MOULINS D'OUessant.

J. GARREAU : EXCURSION GÉOGRAPHIQUE DE BREST A LA MERQUILE  
DE CROZON.

Notes — Nouvelles des Réserves et de la Protection de la Nature — Nos  
lecteurs nous écrivent.

## ANNÉE 1965

Cotisation-abonnement ordinaire . . . . .	15 F
Cotisation-abonnement de soutien . . . . .	20 F
Abonnement pour Bibliothèques et Collectivités . . . . .	16 F

(Prix réduit pour Scolaires, Etudiants et cas spéciaux : 8 F)

A verser à notre trésorier : Michel-Hervé JULIEN  
15, rue Loannec, QUIMPER. C.C.P. Rennes 1361-60

NOTA. — Les abonnements (et cotisations-abonnements) sont tacitement  
reconduits, sauf ordre de suppression (ou démission). Ils partent du 1<sup>er</sup> Janvier  
de l'année en cours.

Rédaction de « Penn ar Bed » :  
Albert LUCAS, Collège Scientifique Universitaire, Brest

NOTRE COUVERTURE : Le dernier des petits moulins d'Ouessant.

(Photo. Godefroy Hofer)

## Notes sur les cétacés des côtes bretonnes

A propos d'une observation récente de *Balaenoptera rostrata*

(Mysticète Balaenopteridae)

échoué sur les côtes de l'Île de Batz (Finistère)

par Jean-Pierre L'HARDY

Dans l'après-midi du 16 juin 1964, un Cétacé de grande taille venait s'échouer à marée descendante dans la crique de Pors-Retter (côte Ouest de l'Île de Batz) où il était découvert encore vivant par M. Marcel LE SAOUT vers 14 h. 30. L'animal se débattait alors dans les rochers, mais la mer en se retirant le laissa à sec et il mourut bientôt étouffé sous son propre poids. A la pleine mer suivante, le cadavre fut remorqué jusqu'à la Station Biologique de Roscoff, où il m'a été possible de le déterminer et de l'examiner sommairement avant de le remettre aux équarisseurs.

## POSITION SYSTEMATIQUE ET DETERMINATION.

La présence de nombreux sillons sur la face ventrale de l'animal, bien visibles sur plusieurs clichés parus le 18 juin dans la presse locale, permettent d'affirmer d'emblée qu'il s'agit d'un Balaenopteridae. Cette importante famille du Sous-Ordre des Mysticètes (ou Baleines à fanons) est aussi caractérisée par la présence d'un aileron dorsal et des fanons nombreux, courts et relativement larges.

La détermination spécifique des Baleinoptères est délicate en raison des ressemblances entre les différents représentants du genre. La détermination de l'exemplaire étudié ici repose sur l'examen des proportions relatives des membres antérieurs et du corps, de la morphologie de l'extrémité céphalique, de la forme et de la coloration des membres antérieurs ou battoirs et de quelques autres caractères mineurs.

Bien que décrit à diverses reprises par MULLER (1776), FABRICIUS (1780) et LACÉPÈDE (1804), *Balaenoptera rostrata* Müller (= *B. acutorostrata* Lacépède) a été confondu pendant très longtemps avec les jeunes individus de *Balaenoptera physalus* L.

Les diverses espèces très voisines de *B. rostrata* telles que *B. bonaerensis* et *B. racovitzai* de l'Atlantique-Sud, *B. huttoni* des atterages de la Nouvelle-Zélande et *B. davidsoni* du Pacifique ne

correspondent très vraisemblablement qu'à des formes locales d'une seule et même espèce dont la distribution peut être de ce fait considérée comme cosmopolite.

#### CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES.

L'individu étudié, une femelle adulte, atteignait 8,50 m, ce qui représente une longueur moyenne pour cet animal qui ne dépasse qu'exceptionnellement 10 m. C'est le plus petit des Baleinoptères connus, ce qui lui a valu son nom de Petit Rorqual ou de Zwerqual en allemand (littéralement : Baleine naine).

D'une façon générale, les parties dorsales présentent une coloration gris-bleu presque noire qui contraste avec le ventre d'un blanc pur. Dans la partie antérieure du corps, la zone pigmentée s'étend assez bas ne laissant que le menton et la gorge blanche ; dans la région moyenne, elle s'incurve dorsalement laissant la majeure partie des flancs blancs, puis s'étend à nouveau vers le bas en arrière de l'anus où ne persiste qu'une étroite bande ventrale non colorée. Les faces inférieures des battoirs, ainsi que celle de la queue, sont blanches bordées de gris.

Le corps est allongé régulièrement et symétriquement effilé à ses extrémités. La région céphalique relativement étroite est acuminée à son extrémité. Il existe une carène dorsale bien visible dans la région caudale mais qui s'estompe plus ou moins dans la partie moyenne du corps pour réapparaître très saillante à l'extrémité antérieure de l'animal. La présence de cette carène et la forme de l'extrémité de la tête sont tout à fait caractéristiques de l'espèce d'où son nom scientifique de Rorqual rostré ou celui de Baleinoptère museau-pointu (LACÉPÈDE, loc. cit.).

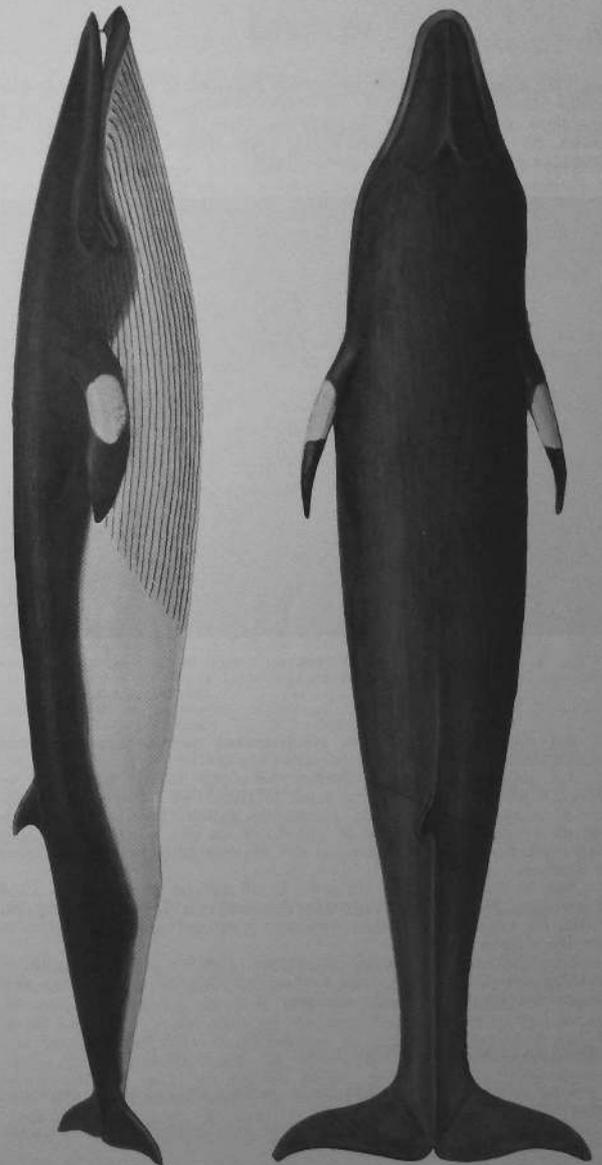
La mâchoire inférieure débordé largement en avant (de 17 cm) et sur les côtés de la mâchoire supérieure. La bouche qui est largement fendue sur 1,50 m de longueur est bordée à sa partie inférieure par des lèvres épaisses qui forment un rebord très saillant par rapport au plancher buccal. Le bord de la mâchoire supérieure est dépourvu de lèvres différenciées et porte un rang de fanons courts et triangulaires. Ils sont constitués par un ensemble de filaments de nature cornée soudés entre eux par un ciment corné lui aussi. Vers l'intérieur de la bouche, les filaments cornés des fanons sont libres sur une certaine longueur et l'ensemble de tous ces filaments intriqués les uns dans les autres forme un filtre très efficace. Chez *B. rostrata*, les fanons d'un blanc jaunâtre, translucide sont insérés à 4 ou 5 mm les uns des autres ; leur section est légèrement courbe à convexité dirigée vers l'avant. Les fanons antérieurs sont nettement plus courts que les fanons moyens et postérieurs.

La cavité buccale et la langue très volumineuse sont tapissées par une muqueuse gris violacée très sombre.

La face supérieure de la tête est percée par les orifices des éventails dont la forme en accent circonflexe à pointe dirigée vers l'avant est aussi très caractéristique. Les deux yeux latéraux, très petits et fort peu visibles sont situés au dessus des coins de la bouche.

Un peu en arrière des yeux, s'insèrent les deux battoirs qui sont relativement longs, étroits et lancéolés à leur extrémité. Sur

Fig. 1 (Ci-contre). — *Balaenoptera rostrata*, vue latérale et dorsale de la femelle échouée à l'île de Batz le 16 juin 1964. Echelle : 1/40°.



leur face supérieure (ou dorsale) bien pigmentée, on remarque une grande tache blanche qui est certainement un des meilleurs caractères spécifiques de *B. rostrata*. Chez *B. physalus* dont les jeunes pourraient être confondus avec l'espèce précédente, on n'observe jamais une telle particularité.

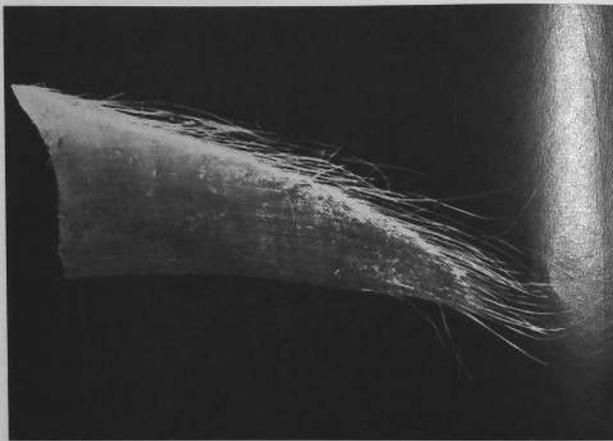


Fig. 2. — Un fanon en vue antérieure, le côté externe est situé en bas du cliché. Réduit une fois et demie.

(Photo J.-P. L'Hardy)

La nageoire dorsale est relativement petite, très acuminée à son extrémité qui est tournée vers l'arrière.

La nageoire caudale étalée dans un plan horizontal se présente sous la forme d'une lame triangulaire faiblement échancrée à sa partie postérieure. La moitié gauche mutilée et partiellement arrachée a permis de constater qu'elle n'est formée que d'un repli dermique soutenu par des travées conjonctives infiltrées de graisse.

Sur la face ventrale, on compte 48 sillons profonds de 12 à 15 cm qui s'étendent approximativement de la gorge jusqu'au milieu du corps. Les sillons latéraux sont nettement plus courts que les sillons médians.

On distingue, en avant de l'anus, l'orifice du méat génito-urinaire encadré par les deux fentes des glandes mammaires non encore développées à cette époque.

**OBSERVATIONS ANATOMIQUES.**

Une autopsie très sommaire a permis de noter les quelques caractères suivants :

1°) la couche adipeuse dermique très restreinte ne dépasse pas 5 à 10 cm d'épaisseur ;

2°) l'œsophage très étroit a environ 20 cm de diamètre ;

3°) l'estomac se compose de plusieurs poches distinctes comme chez les Ruminants ;

4°) l'utérus à deux cornes inégalement développées contenait un fœtus de sexe mâle long de 61 cm.

La morphologie générale du fœtus correspond à celle de l'adulte. Elle en diffère cependant par les grandeurs relatives de la tête, proportionnellement plus importante chez le fœtus que chez l'adulte. Les membres antérieurs, les nageoires dorsale et caudale sont déjà bien développés. En revanche, les fanons ainsi que les stries caractéristiques de la gorge et du ventre ne sont pas encore apparents. On remarque en outre à la surface de la tête quelques poils dont la disposition donnée par la fig. 3 rappelle celle des vibrisses des autres Mammifères, et qui disparaissent chez l'adulte.

L'insertion du cordon ombilical est située à mi-corps. Coloration rose violacée avec début de pigmentation de l'épiderme dans les parties dorsales. L'épiderme mince, d'environ 1 mm d'épaisseur, forme une membrane très fragile qui se déchire facilement en lambeaux.

**PRINCIPALES MENSURATIONS EXPRIMEES EN CENTIMETRES.**

Mesure	adulte femelle	fœtus mâle
de l'extrémité antérieure à l'évent . . . . .	110	7,2
de l'extrémité antérieure à l'œil . . . . .	140	12
de l'extrémité antérieure aux battoirs . . . . .	240	19
de l'extrémité antérieure à l'anus . . . . .	580	44
de l'extrémité antérieure à l'aileron dorsal . . . . .	585	41
de l'extrémité antérieure à la naissance de la queue . . . . .	790	55
de l'extrémité antérieure à l'extrémité de la queue . . . . .	850	61
de la longueur de l'évent . . . . .	18	1,2
de la longueur de la bouche . . . . .	150	12,5
de la longueur des battoirs . . . . .	120	8,5
de la largeur maxima des battoirs . . . . .	32	2,5
de la hauteur de la nageoire dorsale . . . . .	28	2
de la longueur de la nageoire dorsale . . . . .	40	4
de la largeur de la nageoire caudale . . . . .	240	13,5
nombre de fanons sur la demi-mâchoire gauche . . . . .	324	0
hauteur des fanons . . . . .	18	—
largeur des fanons . . . . .	8	—

**REMARQUES SUR LA PRESENCE DE B. ROSTRATA LE LONG DES COTES BRETONNES.**

La dernière capture authentique de l'espèce en Bretagne remonte à une vingtaine d'année (LEGENDRE 1943) et l'on pourrait en conclure qu'elle est très rare sur nos côtes. Mais si l'on en croit les travaux des auteurs anglais (HARMER, 1927), *B. rostrata* est une des espèces qui s'échoue le plus fréquemment sur les côtes de Grande-Bretagne et d'Irlande. Il paraît extrêmement vraisemblable qu'il en est de même sur les côtes françaises et que son apparente rareté en Bretagne n'est que le reflet d'une profonde ignorance. Et l'on peut regretter que la capture ou la découverte du cadavre d'un grand Cétacé ne laisse habituellement

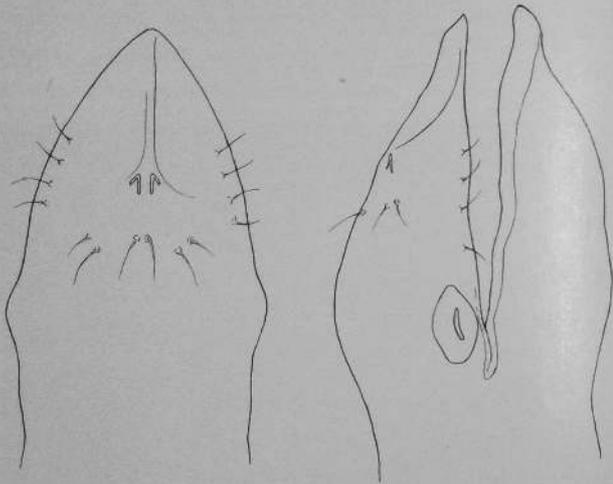


Fig. 3. — Vue dorsale et latérale de la région céphalique du fœtus, montrant l'insertion des vibrisses. Remarquer la position et la forme caractéristique des événements.

aucune trace plus tangible qu'une mauvaise photo publiée dans les colonnes d'un quotidien régional, sur laquelle on distingue avec peine le corps d'un « monstre » indéterminé, aperçu derrière un rempart de curieux accourus pour le voir.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURDELLE (E.) et GRASSÉ (P.), 1955. — Ordre des Cétacés ; in *Traité de Zoologie*, t. 17 (fasc. 1), Masson éd., Paris.
- FRASER (F.), 1948. — Whales and Dolphins ; in NORMAN (I.) et FRASER (F.) : *Giant Fishes, Whales and Dolphins*. Putnam éd., Londres.
- HARMER (S.), 1927. — Report on Cetacea stranded on the British Coasts from 1913 to 1926. *Nat. Hist. Mus. Londres*.
- LACÉPÈDE, 1804. — Histoire naturelle des Cétacés, Paris.
- LEGENDRE (R.), 1943. — Notes cétologiques. A propos d'une *Balaenoptera acutorostrata* Lacépède observée à Concarneau. *Bull. Inst. Océanogr., Monaco*.
- VAN DEN BRINK (F.-H.), 1957. — Die Säugetiere Europas. P. Parey éd., Hambourg-Berlin.

(Station Biologique de Roscoff).

## Quelques captures et échouages de poissons rares (ou rarement signalés) sur les côtes du Massif armoricain

par E. POSTEL

Pendant une trentaine d'années (approximativement de 1920 à 1950) LEGENDRE, d'une part, et DESBROSSES, d'autre part, ont assez régulièrement signalé, notamment dans le *Bulletin de la Société Zoologique de France* et dans le *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris*, les captures et échouages de poissons rares (ou rarement signalés) sur les côtes du Massif armoricain.

L'utilité de ces pointages est souvent discutée. Pourtant, outre leur intérêt faunistique et biogéographique, ils participent à l'amélioration de nos connaissances sur les variations des conditions de milieu en raison des liaisons relativement strictes qui lient certaines espèces à leur habitat. Non seulement leur poursuite, mais leur multiplication est donc à conseiller. Toute notation, même isolée, conserve sa valeur. Tout système de rassemblement en augmente la signification.

C'est à M. J. BOIXIÈRE, rédacteur en chef du *Marin* et rédacteur maritime à *Ouest-France*, que je dois, sous forme de coupures de presse, la grosse majorité de ma documentation. Malgré certaines difficultés d'interprétation des descriptions et des photos, je suis en général parvenu à la détermination de l'espèce. La classification adoptée est celle de BERTIN et ARAMBOURG (in Grassé, 1958) avec rappel des classes, des ordres et des familles. La plupart des poissons signalés le sont en raison de leur rareté, certains cependant en raison simplement de la taille exceptionnelle des spécimens observés. La thèse de LE DANOIS (1913) est utilisée comme ouvrage de référence.

#### CLASSE DES CHONDRICHTHYES

##### Ordre des Galéiformes

###### Famille des ISURIDAE

1. *Alpias vulpes* (Requin renard). — Douarnenez (4-11-61), une photo, un exemplaire, pas d'origine, pas de mensurations. Rare dans l'Océan, rarissime dans la Manche d'après LE DANOIS.

###### Famille des CETORHINIDAE

2. *Cetorhinus maximus* (Requin pélerin). — 1. Le Vivier (I.-et-V.) (automne 1956), une photo amateur, un exemplaire juvénile, pas de mensurations.
2. Lancieux (C.-du-N.) (printemps 1957), un exemplaire échoué, vu et mesuré par mon père (6 m 50).
3. Bréhat (18-12-61), photo, un exemplaire, longueur 7 m 20, circonférence 4 m.

*Cetorhinus maximus* n'est pas rare dans l'Atlantique. On le chasse à Concarneau, généralement au printemps. Non signalé en Manche par LE DANOIS.

**Ordre des Squaliformes**Famille des *SQUALIDAE*

3. *Oxynotus centrina* (Humantin ou Requin pore). — Douarnenez (21-4-62), article et photo. Un exemplaire capturé par le chalutier *Veritas*. Longueur 85 cm. Non signalé par LE DANOIS.

**Ordre des Rajiformes**Famille des *RAJIDAE*

4. *Raja batis* (Poeheteau). — Douarnenez (février 1962), photo, un spécimen de 60 kg. L'espèce est commune.

**CLASSE DES OSTEICHTHYES****Ordre des Acipenseriformes**Famille des *ACIPENSERIDAE*

5. *Acipenser sturio* (Esturgeon). — Ile de Sein (28-1-61), photo, un spécimen de 40 kg capturé par le chalutier *Président de Gaulle*. L'espèce est commune à l'entrée de la Gironde où elle donne lieu, au printemps, à une pêche active. Très rare en Manche d'après LE DANOIS.

**Ordre des Tetraodontiformes**Famille des *LAGOCEPHALIDAE*

6. *Lagocephalus* sp. (?). — Concarneau (août 1962), article et photo. Identification douteuse. Taille 68 cm, poids 3 kg 750. L'exemplaire aurait été déposé au Laboratoire maritime de Concarneau. La famille est intertropicale.

Famille des *MOLOIDAE*

7. *Mola mola* (Poisson lune). — 1. Saint-Nazaire (26-9-58), article et photo. Un exemplaire pris par le *Virgo Salutaris* à 100 m de profondeur. Pas de mensurations.  
2. Ploumanach et Iles Saint-Quay (C.-du-N.), article et photo. Un spécimen de 60 cm (10 kg), un spécimen de 75 cm (15 kg 700). Pris en chasse sous-marine par MM. J. DUXOS et J. HAINS de Saint-Brieuc.  
Signalé dans toutes les mers d'Europe, partout assez rare d'après LE DANOIS.

**Ordre des Beloniformes**Famille des *EXOCEOTIDAE*

8. *Exocoetus* sp. (Poisson volant). — Concarneau (23-6-60), photo, un exemplaire. Le genre est méridional.

**Ordre des Gadiformes**Famille des *GADIDAE*

9. *Gadus luscus* (Tacaud ou Guitan). — Saint-Pol-de-Léon (Pempoul) (5-10-61), photo. Un exemplaire de 1 kg 450. L'espèce est très commune, mais dépasse rarement 1 kg.  
10. *Raniceps raninus*. — Lancieux (C.-du-N.) (mars 1954), un exemplaire de 20 cm pris à marée basse (grande marée) sur faciès rocheux par M. J. LESOGBEN de Dinan. Vu personnellement. Déposé à la Faculté des Sciences de Rennes (Laboratoire de Zoologie). Poisson septentrional, rarissime en Manche d'après LE DANOIS.

**Ordre des Lampridiformes**Famille des *LAMPRIDIDAE*

11. *Lampris regius* (Poisson lune) (1). — Lorient (7-7-61), article et photo. Taille 1 m, poids 39 kg. Capturé par le chalutier *Fleur d'Armor*. Non signalé par LE DANOIS.

(1) Le nom commun peut prêter à confusion avec *Mola mola*.

**Ordre des Perciformes**Famille des *SCIAENIDAE*

12. *Sciaena aquila* (Courbine, Maigre ou Haut Bar). — 1. Concarneau (16-9-61), article et photo. Un exemplaire échoué à Dourie-ar-Zin. Taille 1 m 53, poids 37 kg.  
2. Plouézec (C.-du-N.) (5-10-61), article et photo. Un exemplaire capturé au lancer par M. THÉVÉZIEUX de Pommerit-le-Vicomte. Taille 1 m 12, poids 10 kg 300.  
3. Portsall (Finistère) (23-10-61), article et photo. Deux exemplaires capturés par M. PROBERT. Tailles 1 m 20 et 1 m 20, poids 13 kg et 13 kg 500.  
4. Quiberon (25-10-61), article et photo. Un exemplaire pris à la traîne par MM. MARCHAND et LE GUELLIC. Taille (exceptionnelle) 1 m 75, poids 43 kg.  
5. Dahouët (C.-du-N.) (août 1963), article et photo. Un exemplaire pris par M. LE PÉCHOS sur une ligne à congres (palangre). Taille 1 m 25, poids 12 kg (1).  
L'espèce est plus méridionale. De fortes concentrations apparaissent en baie d'Agadir (Maroc) et surtout en baie du Lévrier (Mauritanie). Non signalé par LE DANOIS.

Famille des *BALISTIDAE*

13. *Balistes capricus* (Baliste ou Cochon de mer). — 1. Les Sables-d'Olonne (30-7-58), photo. Un exemplaire capturé par l'*Atoha*. Taille 38 cm.  
2. Le Croisic (1961). Un exemplaire d'environ 25 cm, traité au formol et séché, vu chez un pêcheur.  
L'espèce est plus méridionale (Méditerranée et Afrique saharienne). Non signalé par LE DANOIS.

Famille des *SCOMBRIDAE*

14. *Scomber colius* (Maquereau espagnol). — 1. Croix-de-Vie (avril 1963). Caisses homogènes vues à la criée.  
2. Concarneau (décembre 1963). Quelques exemplaires vus à la criée, en mélange avec *Scomber scombrus*.  
L'espèce est habituellement considérée comme plus méridionale. Elle constitue la très grosse majorité des apports de maquereau à Agadir (Maroc). Non signalé par LE DANOIS.

Famille des *THUNNIDAE*

15. *Thunnus thynnus* (Thon rouge). — Maintenant pêché (pêche sportive) en été et en automne dans la région de Trébeurden (C.-du-N.). Non signalé en Manche par LE DANOIS.  
16. *Germo alalunga* (Germon ou Thon blanc). — Concarneau (29-9-62), photo. Un exemplaire de 31 kg pêché par le *Petit Loïc*. L'espèce est commune, mais elle dépasse rarement, dans nos régions, une quinzaine de kilogs. Les gros Germons séjournent habituellement dans les eaux intertropicales, où ils se tiennent en dessous de la thermocline.

Famille des *XIPHIIDAE*

17. *Xiphius gladius* (Espadon). — Croix-de-Vie (2-10-61), article et photo. Un exemplaire pris par le *Berger de l'Océan* au large de l'Ile d'Yeu. Taille (y compris le rostre) 3 m, poids 77 kg. L'espèce est en général plus méridionale.

Famille des *TRICHIURIDAE*

18. *Lepidopus caudatus* (Sabre). — Concarneau (septembre 1963). Un exemplaire capturé par le chalutier *Clauel* par 51° N et 9° 50' W et conservé par M. PÉCHOS, patron pêcheur du Laboratoire mari-

(1) En dehors du Massif armoricain, il convient de signaler la capture faite au Cap Gris-Nez le 20-10-61.

time de Concarneau. Taille 97 cm. L'exemplaire a été mis en collection au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. L'espèce est plus méridionale. On en prend d'assez grosses quantités au large du Portugal. Des tentatives de pêche industrielle à partir de Lorient avaient fait un certain bruit il y a deux ou trois ans.

Famille des *STROMATEIDAE*

19. *Centrolophus niger*. — Concarneau (novembre 1963). Un exemplaire capturé par le chalutier *Emile-Prunier* par 50° 29' N et 9° 50' W et conservé par M. PÉROS. Taille 55 cm. D'après LE DANOIS, l'espèce serait commune en Méditerranée et rare dans l'Océan.

Famille des *CYCLOPTERIDAE*

20. *Cyclopterus lumpus* (Lompe, Seigneur ou Mollet). — 1. Cherbourg (31-3-59), article et photo. Un exemplaire capturé en pêche sous-marine. Poids 3 kg 800.  
2. Bernières (Calvados) (28-4-59), photo. Pas de mensurations.  
3. Quimperlé (9-4-60), photo. Un exemplaire capturé à Pouldoran. Poids 3 kg 300.  
4. Saint-Brieuc (18-2-61), photo. Un exemplaire capturé à marée basse sur les rochers de Trestel par MM. JÉGOU et RIVOAL. Pas de mensurations.  
5. Brignogan (Finistère) (20-2-61), photo. Deux exemplaires pris par un pêcheur. Pas de mensurations.  
6. Kerlouan (Finistère) (8-3-61), photo. Un exemplaire capturé en chasse sous-marine. Pas de mensurations.  
7. Pléhérel (C.-du-N.) (avril 1963). Un exemplaire pris à marée basse, à la limite des laminaires (faciès rocheux), par M. J.-P. RICHARD, élève de seconde au Lycée de Rennes. Vu personnellement. Taille environ 40 cm.  
Animal septentrional, assez commun à Roscoff en hiver et au printemps d'après LE DANOIS.

Famille des *DACTYLOPTERIDAE*

21. *Dactylopterus volitans* (Poisson volant) (1). — Tréguier (18-8-61), article comportant une courte description. Il s'agit selon toutes probabilités d'un *Dactylopterus* mais, en l'absence de photo, la diagnose ne peut être donnée comme absolument certaine. L'espèce est méridionale. Non signalé par LE DANOIS.

**Addendum : Anomalies faunistiques en Baie de Lancieux**

Présence en baie de Lancieux (C.-du-N.) pendant l'été 1964 de :

- *Sardina pilchardus* (Walbaum) — sardine — Un gros exemplaire pris au haveneau fin juillet.
- *Sarda sarda* (Bloch) — bonite à dos rayé — Un exemplaire de 50 cm pris au trémail début août.
- *Gadus callarias* L. — morue — Une quinzaine d'exemplaires de 30 à 40 cm pris au trémail en août-septembre.
- *Cyclopterus lumpus* L. — lompe — Une dizaine d'alevins de 35 à 45 mm récupérés sur des algues maillées dans un trémail début septembre.

Les conditions anormales de température (il faisait encore 21° en surface le 5 septembre) pourraient justifier l'incursion des deux premières espèces à affinités tempérées chaudes, mais on s'explique mal alors celle des deux dernières à affinités opposées. Le problème est certainement plus compliqué. D'autre part c'est la première fois, je crois, que des alevins de *Cyclopterus lumpus* sont signalés sur les côtes de Bretagne.

(1) Le nom vernaculaire peut prêter à confusion avec les *Exocoetidae*. Il conduit en outre à une fautive interprétation écologique, *Dactylopterus volitans* étant une espèce essentiellement benthique et par là même incapable de « voler ».

## Les petits moulins d'Ouessant

par Paul MALGORN

Des voyageurs traversant la campagne ouessantine sont surpris de rencontrer au hasard de leurs randonnées, des fûts ou cylindres de pierres maçonnés, hauts de deux mètres, larges d'autant, bâtis en général sur un emplacement élevé par rapport au terrain environnant. Ce sont les vestiges des moulins ouessantins. La partie supérieure toute en bois s'est détériorée rapidement, la maçonnerie est restée intacte.

Ces petits moulins à vent, dont le modèle fut sans doute unique en France et qui surprisent toujours les estivants faisant escale à Ouessant, ont vécu. Le dernier exemplaire encore debout, grâce aux soins d'entretien de M.-H. JULIEN, ne moudra plus l'orge des pains noirs et du *farz oaled* ; tout simplement parce que ces farines ne sont plus utilisées dans l'alimentation humaine ou animale.

Avant la révolution de 1789, le régime seigneurial de mouture des blés était le même à Ouessant qu'ailleurs en Bretagne. Après cette date les moulins à trois étages de l'époque, dont le dernier exemplaire finissait de fonctionner en 1918 à Frugallou, étaient entretenus par une association de propriétaires qui rétribuait le meunier, encaissait les profits et comblait les pertes de meunerie.

Vers 1850, mon grand-père participait pour un seizième à la propriété et aux bénéfices du grand moulin de Paniel. Atteint de vétusté, il fut abandonné quelques années plus tard.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle ces grands moulins, semblables à ceux qui se voient encore sur les collines de Vendée ou du Sud de l'Ille-et-Vilaine, étaient au nombre de neuf, éparpillés sur la surface habitée de l'île. Il a été signalé à la même époque deux ou trois moulins à eau dont l'existence paraît avoir été assez précaire, ne serait-ce que par la sécheresse des étés ouessantins. Enfin, les fraudeurs de l'impôt sur la mouture avaient construit des moulins à bras, copie du cabestan de bateau où le fût était remplacé par les meules.

Quelques propriétaires désireux de se libérer de la tutelle des grands moulins ou subissant les effets des idées de liberté et d'individualisme de l'époque, trouvèrent ou imaginèrent le modèle du petit moulin à vent familial. Ces installations simples, où l'unique matériau (hormis le soubassement de maçonnerie) fut le bois et de rares ferrailles, étaient de construction facile, à la portée des menuisiers insulaires, y compris la grande roue dentée solidaire de l'axe des ailes. Cette roue qui attaqua à angle droit le pignon d'axe des meules était entièrement en bois et les dents faites aussi de bois dur qui provenait presque toujours de récupération de naufrage ou d'épave.



La construction des premiers petits moulins semble donc se placer dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. A cette époque où les habitants vivaient en autarcie complète, ces moulins dont le nombre atteignait environ la centaine vers la fin du siècle, et situés à proximité des hameaux, ont fourni une somme de travail considérable pour moudre la nourriture de deux mille cinq cents habitants et celle des animaux domestiques nombreux alors, des pores en particulier.

Les petits moulins n'auront pas eu une existence bien longue. Leur disparition amorcée après la guerre 14-18 était effectivement achevée en 1950.

La consommation de pain de froment était très réduite au temps où le bateau postal à voile amenait en sacs de toile, des pains boulangés au Conquet pour quelques abonnés ouessantins. Elle augmenta peu à peu lors de l'installation du premier boulanger à Lampaul en 1885, puis d'un deuxième en 1894.

L'utilisation des cartes de tickets de pain pendant la guerre 14-18 généralisa l'achat du pain de froment. En 1920, la consommation de pain d'orge pouvait être évaluée de quinze à vingt pour cent du poids total de pain utilisé, mais le pain blanc devint très rapidement de consommation courante dans les familles, puis exclusivement servi sur toutes les tables.

Les meuniers et leurs petits moulins restaient disposés à moudre du grain, mais la clientèle leur fit totalement défaut. Il ne leur restait plus qu'à disparaître.

## Excursion géographique de Brest à la Presqu'île de Crozon

par J. GARREAU

Le 16 novembre 1963 eut lieu la première sortie d'étude de la section de Géographie du Collège Littéraire Universitaire de Brest, dirigée par M. GARREAU, assisté de MM<sup>mes</sup> PICARD et MOIGN. Son rôle était d'apprendre aux étudiants à voir les paysages et à tenter de les interpréter. Ce fut une excursion portant principalement sur la géographie physique. L'itinéraire passait au départ de Brest, par la place de Strasbourg, la presqu'île de Plougastel-Daoulas, Le Faou, le méandre de Landévennec, le pont de Térénez, la butte de Rozan et l'embouchure de l'Aber, Telgruc et le Ménez-Hom, point terminal de la randonnée. Chaque étudiant avait à sa disposition une carte I.G.N. au 1/100.000<sup>e</sup>, un croquis morphologique et un croquis géologique, au 1/100.000<sup>e</sup> également.

De la place de Strasbourg (altitude 101 m) la route de Quimper descend vers l'anse du Moulin Blanc par une profonde vallée, très courte, 2 km au plus, profondément encaissée dans le plateau. Les notions de niveau de base, d'érosion régressive, d'encaissement des cours d'eau, sont alors bien saisies par les étudiants. Un des traits majeurs du relief de la péninsule bretonne leur apparaît mieux : une ceinture de plateaux où les reliefs s'inscrivent en creux. Le passage du pont de Plougastel, un peu plus tard celui de Térénez, leur feront prendre conscience des obstacles que ces reliefs en creux créent aux communications sur le pourtour de la Bretagne ; et le professeur évoque alors les pittoresques silhouettes des nombreux viaducs ferroviaires qui surplombent vallées et villes de Bretagne.

Du haut du pont de Plougastel on jouit d'un beau coup d'œil sur la rade et l'Elorn. La rade de Brest qui n'est qu'une immense ria est due aux transgressions marines de l'ère quaternaire, et l'occasion est belle pour broser un tableau des mouvements eustatiques et enseigner les noms des transgressions et leur corrélation probable avec les glaciations : transgression flandrienne, niveaux normanien ou dunkerquien. La régression würmienne avec le retrait des eaux jusqu'à la cote - 250 m surprend un peu les étudiants, qui essaient d'imaginer l'aspect de la rade et de la péninsule bretonne à cette époque relativement récente.

La mer n'a fait qu'occuper la rade ; elle ne l'a pas créée. Un affaissement à la fin du tertiaire est probable. Les failles.

souvent anciennes, ont joué. C'est à l'érosion par les eaux courantes et non marines qu'est dû le relief de la rade. Elle correspond à une convergence de rivières, affluents de l'Elorn, capturées semble-t-il par ce fleuve. Les captures auraient été favorisées par des failles et des décrochements. L'Aulne serait ainsi un affluent de l'Elorn.

Dès la sortie du pont les chicots rocheux des célèbres quartzites de Plougastel (Gélinien), roche particulièrement résistante à l'érosion actuelle, attirent l'attention. L'opposition entre les schistes excavés et les quartzites en relief est nette et le rôle des influences lithologiques dans le modelé du relief est bien visible.

La traversée de la presqu'île de Plougastel familiarise les étudiants avec l'existence d'un relief de type appalachien. À l'origine un relief plissé ; une surface d'érosion tranche tous les plis ; le niveau de base s'abaisse et une nouvelle érosion, sélective cette fois, excave les roches tendres, met en valeur les roches dures ; ces dernières correspondant souvent aux voutes anticlinales. Dans la presqu'île de Plougastel la direction générale des plis est en gros Est-Ouest, et la route suit un tracé à peu près Nord-Sud ; son profil est en dents de scie. Les étudiants constatent, croquis géologique en main, que les interfluvies parallèles ne correspondent pas toujours aux axes anticlinaux et les vallées aux synclinaux. Les influences lithologiques sont dans le détail, ici, plus importantes que les influences tectoniques dans l'élaboration actuelle des formes du relief.

Le rapide passage en autocar permet cependant de faire quelques observations de géographie humaine. Celles-ci portent sur la situation au fond de petites rias de petits bourgs autrefois animés par un port aujourd'hui déchu. Daoulas, L'Hôpital-Camfrout, Le Faou, autrefois commerçaient par bateaux à travers la rade avec Brest. Il n'y avait pas de pont à Plougastel et il fallait faire un long détour par Landerneau, ou passer par un bac à faible capacité. La venue de l'automobile, la construction du pont, ont tari cette petite activité. Ces bourgs subsistent maintenant grâce à leur position sur une route à fort trafic qui les anime un peu.

\*\*\*

Le premier arrêt a lieu, à 10 heures, à Térénez, en face de Landévennec. Sitôt descendu, tout le monde grimpe sur le plateau pour admirer le paysage, en particulier l'ampleur du grand méandre encaissé et la presqu'île de Térénez. Une marche de quelques centaines de mètres vers le Sud permet de dominer la troncée de l'Aulne à travers le plateau, le beau pont suspendu, l'entrée de l'anse du Garo qui amorce et laisse deviner le début de la vaste dépression d'Argol, prolongée par la vallée du ruisseau de l'Aber, ancien cours supposé de l'Aulne. Dominant tout le paysage, en fond de tableau, la masse imposante du Ménez-Hom. Sa silhouette permet de comprendre la superposition des surfaces étagées que traditionnellement à la suite de DE MARTONNE et MUSSET l'on croit reconnaître en Bretagne. Ici c'est la surface du Léon, vers 100 m, sur laquelle ils se trouvent ; au loin, ils distinguent la ligne nette du Stang-an-Essa, surface dite de Sainte-Marie du Ménez-Hom, vers 200 m ; plus haut la surface des Monts d'Arrée, vers 300 m, culmine à l'horizon.

Le problème du tracé de l'Aulne retient toute l'attention. Un coup d'œil sur la carte topographique, un autre sur la carte géologique, puis observation du paysage, et l'on se demande

pourquoi le fleuve s'est encaissé dans un plateau de roches dures (schistes et quartzites du Gélinien) pour atteindre la rade, plutôt que d'utiliser la vaste dépression du seuil d'Argol, ouverte dans les formations tendres du Gothlandien.

Surimposition, telle est en apparence la solution la plus logique. La vallée de l'Aber serait récente et due à l'érosion actuelle s'exerçant aux dépens de roches tendres. La surimposition est suggérée par le simple examen de la carte géologique. Par trois fois depuis sa sortie du bassin de Châteaulin, l'Aulne traverse les formations dures du Gélinien (au Stum, à Trégarvan, et à Térénez) ; dans la rade de Brest, son cours ennoyé recoupe vraisemblablement ces formations. La surimposition aurait pu se faire à partir de la surface du Léon vers 80-100 m d'altitude. Mais la couverture sédimentaire sur laquelle l'Aulne avait établi son cours avant de s'enfoncer dans les roches sous-jacentes a disparu ; on n'en trouve plus trace. Cette disparition est peut-être due aux effets de la solifluxion sous les climats froids du quaternaire. Une autre hypothèse peut être avancée : la capture par un petit cours d'eau affluent de l'Elorn. Capture réalisée à la faveur de failles à travers les formations dures du Gélinien et ayant détourné l'Aulne d'un cours primitif par Argol et la vallée de l'Aber. La capture se serait faite vers 80 m d'altitude. Cette hypothèse a été retenue par COLIN, MUSSET et GUILCHER.

Le problème de l'origine des méandres encaissés est aussi abordé en observant celui de Landévennec ; ce qui permet de préciser certaines notions générales sur leur évolution. On constate un peu partout qu'ils affectionnent particulièrement les roches dures et les structures tabulaires, ce qui est le cas pour tous les cours d'eau bretons et pour l'Aulne en particulier. L'observation de celui de Landévennec montre aux étudiants que le méandre s'est développé sans être vraiment gêné par la résistance des roches à l'érosion ; sa double courbe harmonieuse est tout à fait indépendante de la structure. Le méandre ne s'est donc pas enfoncé sur place ; il s'est même très probablement créé au cours de l'encaissement progressif du fleuve.

L'étude du méandre amène un peu plus tard celle de l'île, ou presqu'île de Térénez, suivant la marée. Malgré son apparence, il ne s'agit pas d'une île reliée au rivage par un tombolo, ainsi que l'a montré GUILCHER. Les tombolos sont en effet fréquents en rade de Brest, et nos étudiants aperçoivent ceux de la poudrière et de Tibidy. À Térénez, le vent, la houle, les courants de dérive littorale, responsables de la formation des tombolos, ne se font guère sentir. Le milieu n'est plus marin, il est fluvial. Il s'agit en réalité du pédoncule d'un méandre en voie de recouvrement et dont l'évolution a été arrêtée par la transgression marine. L'isthme n'est pas formé par un cordon de galets ou de sable, mais par une coulée argileuse de solifluxion, recouverte de vase grise déposée par les marées.

Les étudiants notent l'opposition entre les deux rives de l'isthme. La concavité de la rive Ouest est occupée par un schorre précédé d'une slikke. On pouvait très bien ce jour, distinguer la basse slikke formée de vase grise, la surface brillante légèrement convexe, sillonnée de chenaux profondément entaillés. En arrière, on voyait une haute slikke colonisée par les salicornes, puis le schorre verdoyant, recouvert par l'*Obionetum*, limité vers l'aval par une petite microfalaïse souvent vive et paraissant en recul. Des chenaux de marée, ensablés et bordés par les touffes de l'*Obionetum*, parcouraient le schorre ; ce sont les « creeks », les

cuvettes qui trouent le schorre étant appelées « salt-pans ». La concavité de la rive Est, du côté de la rade, offre un aspect différent. Il n'y a pas de slikke mais une grève ; le schorre est plus réduit, et sa partie supérieure, colonisée par les joncs maritimes, est en net recul, attaquée par les courants de marée. Ici, l'érosion du schorre ne semble pas être compensée comme sur la face Ouest de l'isthme par une sédimentation en avant sur la slikke ; sédimentation favorisée d'ailleurs par les salicornes et une situation plus abritée des courants.

Ensuite, ce fut la promenade le long des deux rives, de chaque côté du pont, qui permit une petite étude géologique du plateau traversé par l'Aulne. La disposition des couches de grès, sable, schistes et quartzites, leur pendage, l'allure des plissements, intéressèrent beaucoup les étudiants. Une discussion eut lieu à propos de l'anticlinal de Rosnoën à sa traversée par l'Aulne au droit du pont où les plis sont plus compliqués dans la réalité, que ne le laisserait supposer la carte géologique. La surface d'érosion tranchant les plis fut bien vue ainsi que l'abondance du « head », qui amena la discussion sur les climats froids du quaternaire et le modelé périglaciaire.

À 12 heures, le car repartait pour la prochaine étape, Tolar-Groas, par la route de Crozon. En cours de route, on eut tout loisir pour admirer la surface du Léon s'abaissant doucement vers l'Ouest. Au Nord, on apercevait parfois la rade de Brest dominée par la ligne presque droite de la surface du plateau du Léon, tandis que vers le Sud, au-delà de la large vallée de l'Aber, la ligne d'horizon s'élève doucement vers le Stang-an-Essa bien horizontal, et toujours dominé par la masse lourde du Ménez-Hom.

\*\*\*

Après le déjeuner, vers 14 heures, le car nous emmenait au pied de la butte de Rozan, près du four à chaux, à l'embouchure du petit ruisseau de l'Aber. La descente dans la vallée permit d'apercevoir la baie de Douarnenez et les falaises du Cap de la Chèvre. L'embouchure de l'Aber apparut dans toute son ampleur, barrée par un magnifique cordon littoral surmonté de dunes, fermant un vaste marais se transformant progressivement en plaine de sable. Il y a là un bel exemple de géomorphologie littorale ; mais l'homme y a contribué en créant à une époque récente successivement deux digues avec barrages empêchant la marée de pénétrer dans l'embouchure, et provoquant un comblement accéléré du marais. Autrefois, la butte de Rozan était sur sa face Ouest battue par les flots : une petite plate-forme d'abrasion marine nivelant les schistes est toujours bien visible.

La butte est formée par un petit anticlinal qui peut être bien étudié grâce à une carrière. Les phénomènes de dissolution superficielle du calcaire sous l'action des embruns marins y furent observés. L'ampleur de la vallée, aujourd'hui parcourue par un petit ruisseau, surprend. Il est bien tentant d'admettre un ancien cours de l'Aulne passant par là. L'étude des formations superficielles et la recherche des minéraux lourds permettra sans doute de régler ce problème.

À 15 heures, départ pour le Ménez-Hom. Le temps manquant et la visite d'une grande carrière en pleine activité pouvant se révéler dangereuse pour un groupe aussi nombreux, le célèbre gisement de galets de Telgruc fut laissé de côté. Ce gisement attribué au Pliocène marin fut signalé aux étudiants et les fit

réfléchir à la surface du Léon et à son façonnement par une abrasion marine pliocène ; hypothèse qui n'est pas à rejeter ; la présence de galets marins à plus de 100 m d'altitude la rendant vraisemblable.

Quelques instants plus tard, le car roulait sur le Stang-an-Essa où un arrêt eut lieu pour pouvoir fouler du pied une nouvelle surface d'érosion vers 170 m à cet endroit. Il s'agit de la surface de Sainte-Marie du Ménez-Hom. En contrebas, on pouvait apercevoir le pays Porzay dans son verdoyant bocage. Le contraste était frappant avec la « montagne » couverte par les landes et les tourbières, déserte mais non abandonnée, car la lande est cultivée en fourrage. L'opposition entre la montagne et le bas pays repose sur un double contraste à la fois climatique et lithologique. Le pays Porzay est établi sur les schistes du Briovérien facilement décomposés, tandis que la montagne est formée de puissantes assises très résistantes de grès armoricain ne donnant qu'un sol maigre. Elle est surtout soumise à un climat plus rude, battue par les vents. Malgré leur faible altitude, les collines armoricaines doivent souvent au climat et à leur sol leur aspect de montagne.

Du sommet du Ménez-Hom, la visibilité était remarquable. De ce merveilleux observatoire, les étudiants purent juger de l'aspect tabulaire du relief qui vers le Nord et l'Est s'étendait à leurs pieds. La vaste vallée d'Argol et de l'Aber se devinait et plus insolite apparaissait la trouée de l'Aulne à Térénez à travers la longue échine de l'anticlinal de Rosnoën. L'étagement des trois surfaces, du Léon, de Sainte-Marie et de l'Arrée, fut bien saisi sans préjuger de leur genèse et de leur signification. On envisagea l'hypothèse de cycles d'érosion successifs ; on évoqua les mouvements tectoniques en rapport sans doute plus avec l'orogénie atlantique qu'avec les effets lointains du plissement alpin. L'observation des trois « Runiou » ou « Trois canards » dominant vers le Sud la surface de Sainte-Marie amena une discussion sur les reliefs résiduels. Comme les trois sommets du Ménez-Hom (Yed, Yedig et Yelc'h), ce sont des monadnocks. Un dernier coup d'œil au grandiose panorama et nous rentrons à Brest.

## NOTES

## QUELQUES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES DANS LE NORD-FINISTÈRE DURANT L'ÉTÉ 1964

## I. RAPACES DIURNES.

La protection — urgente — des rapaces étant à l'ordre du jour, voici quelques précisions à leur sujet.

*La Buse variable (Buteo buteo)*, sans être commune, paraît bien répandue. On l'observe surtout dans les régions boisées (Beffou, Le Tréhou, Saint-Rivoal).

*L'Épervier (Accipiter nisus)* semble clairsemé, mais son observation n'est pas facile.

*La Bontrée apivore (Pernis apivorus)* m'a paru assez bien répartie puisque j'en ai observé trois individus, l'un à Plouagat (Côtes-du-Nord), les deux autres dans les forêts du Cranou et du Huelgoat.

*Le Busard des roseaux (Circus aeruginosus)* : un mâle immature de cette espèce a été noté près de l'étang de Goulven, le 13 juillet.

*Le Busard cendré (Circus pygargus)* est l'espèce caractéristique des landes de la Montagne. Ses effectifs paraissent normaux dans ce biotope pauvre.

*Le Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus)* : le 1<sup>er</sup> août j'ai longuement observé un oiseau de cette espèce au-dessus du Tuchen Kador dans les Monts d'Arrée. C'est, semble-t-il, la première observation de ce magnifique oiseau en Basse-Bretagne.

*Le Faucon pèlerin (Falco peregrinus)* : un individu à Loqueffret le 11 août dans la soirée.

*Le Faucon hobereau (Falco subbuteo)* est représenté par de rares couples dans les bois de résineux de la Montagne.

*Le Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)* est encore relativement commun dans la Montagne et au bord de la mer.

## II. OBSERVATIONS D'ESPÈCES PEU COMMUNES.

1. *Le Pigeon colombin (Columba oenas)*, inconnu comme nicheur en Basse-Bretagne, s'est très probablement reproduit cette année à Loqueffret où un couple fréquentait quotidiennement, en juillet et août, une carrière de sable abandonnée.

2. *L'Alouette lula (Lullula arborea)* : la même remarque s'impose pour cette espèce dont j'ai bagné deux juvéniles déjà observées en juillet dans la même carrière. Il faut noter ici que la construction de l'usine nucléaire de Brennilis, provoquant l'exploitation de nombreuses et vastes carrières, a créé ainsi un milieu nouveau recherché par certaines espèces.

3. *Le Râle des genêts (Crex crex)*. — J'ai observé un Râle de cette espèce le 1<sup>er</sup> septembre, dans un chemin menant au Yeun Elez, en Botmeur. On m'a en outre rapporté l'observation d'un de ces oiseaux à Commana, au cours de la moisson, ainsi que l'audition des chants caractéristiques ce printemps à Guipavas.

Lucien KERAUTRET.

## POUILLOT SIFFLEUR

Je réponds à la question posée par M. KERAUTRET au sujet du Pouillot siffleur (« Penn ar Bed », vol. 4, p. 240). Il est certain que la note parue dans *Alauda* (vol. 10, 1-2, 1938) a échappé à notre collègue. Nous écrivions : « Lorsqu'en 1934 commença de paraître notre faune des Oiseaux bas-bretons, c'est sciemment que nous avons écarté les espèces citées dans des travaux antérieurs que nous avons écarté les espèces citées dans des travaux antérieurs que nous avons écarté les espèces citées dans des travaux antérieurs que nous avons écarté les espèces citées dans des travaux antérieurs... Nous devons faire amende honorable quant au Pouillot siffleur (*Phylloscopus s. sibiriacus* (Bechstein), qui nous avait complètement échappé quoique relativement commun dans les grandes futaies de feuillus ». J'ajoute qu'un nombre suffisant de pontes, dans ma collection oologique au Muséum d'Histoire naturelle à Paris, en est la preuve irréfutable.

E. LEBEURIER.

## PRESENCE DE LA CHOUETTE HARFANG, NYCTEA SCANDIACA, EN BRETAGNE

Grâce à l'obligeance du Dr ROUSSIA, de Berven, les collections du Collège Scientifique Universitaire de Brest se sont enrichies d'un exemplaire de Chouette Harfang. Celle-ci avait été tuée le 21 octobre 1964 sur les dunes de Theven en Plougoum (Nord-Finistère) par un chasseur, actuellement poursuivi par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Un autre Harfang a été observé à maintes reprises sur les mêmes lieux (Plougoum, Sibiril) en octobre, novembre et décembre.

Le spécimen que j'ai eu entre les mains avait les dimensions suivantes (en cm) : envergure : 140 ; longueur : 58 ; aile pliée : 40 ; tarse : 11,5 ; queue : 24 ; poids (le 24-10-64) : 1.400 g.



*Nyctea scandiaca*

Exemplaire tué à Plougoum. En haut vue ventrale, en bas vue dorsale  
(Photo C.S.U. Brest)

On peut remarquer sur les photographies, que l'exemplaire capturé porte de nombreuses taches ou rayures brunes sur le ventre et le dos. On apprécie mal, par contre, l'aspect maré du dessous des ailes et le jaune doré des yeux. Il s'agit vraisemblablement d'une femelle.

Ce bel oiseau se rencontre normalement dans les régions proches du Cercle polaire, il apparaît parfois en Europe du Nord, il est très exceptionnel en France et c'est sa première observation en Bretagne.

Albert LUCAS.

### LA LIMITE OCCIDENTALE DU GUI DANS LE FINISTÈRE

Cette limite est marquée par la route de Plestin-les-Grèves à Lanmeur, Ploujean, Plougonven et Le Huelgoat. En ce point, elle rejoint le bassin de l'Aulne où le gui est abondant au Sud de la ligne Le Huelgoat-Braspartis-Châteaulin et au Nord de la ligne Châteaulin-Laz. En ce point, le gui se retrouve uniquement à l'Est de la ligne Laz - Brieç-de-l'Odét - Landudal-Quimper-Bénodet.



On trouve cependant, mais rarement du gui à l'Ouest : à Logonna-Daoulas (?), entre Le Faou, le passage de Trénez et Rosnoën, sur la rive droite de l'Aulne et peut-être dans les bois sur la rive gauche. Sur la rive droite de l'Odét dans les bois de Pommelin, enfin à Pont-l'Abbé.

La répartition que nous indiquons, établie grâce à la collaboration des lecteurs de « Penn ar Bed », est certainement exacte dans son ensemble. Nous serions cependant heureux de pouvoir la préciser à l'occasion.

A.-H. DIZERBO.

### CURIEUSES OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES FAITES A LA MINE DE POULLAOUEN (Finistère)

Sous ce titre, M. Daniel BERNARD, l'historien bien connu de notre région, a découvert un dossier dans les archives du manoir de Kernuz, près de Pont-l'Abbé, ce dossier concerne des observations phénomologiques sur les oiseaux et les grenouilles, de 1731 à 1799.

*Oiseaux.* — *Premier chant du Coucou* : 1781, 16 avril ; 1784, 7 avril ; 1785, 10 avril ; 1786, 20 avril ; 1787, 9 avril ; 1791, 13 avril ; 1792, 8 avril ; 1794, 9 avril ; 1798, 1<sup>er</sup> avril.

*Premier chant du Rossignol* : 1781, 6 avril ; 1786, 2 mai.

*Arrivée des Hirondelles* : 1784, 10 avril ; 1785, 3 avril ; 1786, 3 avril ; 1791, 31 mars ; 1794, 9 avril ; 1798, 17 mars ; 1799, 4 avril.

*Grenouilles.* — *Premier croassement* : 1784, 10 avril ; 1786, 3 avril ; 1787, 22 mars ; 1791, 7 avril ; 1794, 20 mars ; 1798, 5 mars.

A.-H. D.

### A PROPOS D'UN MERLE BLANC

Non, bien sûr, il n'est pas blanc ; mais sur le fond fauve des jours d'octobre et parmi ses congénères noirs on le dirait blanc. D'un plumage clair, il porte de légères taches marron aux commissures du bec.

Mais c'est bien un merle, il en a l'allure ; la façon de sautiller — quelques sauts rapides le long de l'allée et un arrêt, bec en l'air, pour écouter ; il en a la façon de se glisser dans le pli des haies, à la recherche des vers ou des fruits sur lesquels il se précipite, avec force, le bec en avant ; il en a la taille, les pattes fines et écartées et bien sûr le sifflement caractéristique...

Dès le lever du jour, une douzaine de merles s'abattent sur le jardin de l'école Gambetta, voletant et piaillant. « Il » est au centre de la bande, comme une bête rare, une sorte de vedette. Dès qu'il se déplace, toute la troupe se déplace, formant autour de lui un cercle bruyant et vigilant. Dès qu'il se pose auprès de la cage aux pigeons ou près de la casserole du chien, toute la troupe se tait et attend. Quand « il » s'est restauré, la troupe l'entraîne vers les bois de Saint-Augustin...

Yves GEFROY (Morlaix).

## Nouvelles des Réserves et de la Protection de la Nature

C'est dans notre prochain numéro, le fascicule 1, 1965, que nous publions les comptes rendus d'activités de nos différentes Réserves Naturelles. Alors qu'après les dures années de lutte contre le principe d'assèchement des Marais à des fins agricoles, lutte aussi pour la prise en considération de nos projets de Parcs Naturels régionaux, pour la protection des nuisibles, contre les routes abusivement en corniche, etc..., nous avions marqué de nombreux points en faveur d'un aménagement harmonieux de notre environnement naturel, depuis quelques mois de nouveaux et graves sujets d'inquiétude sont apparus mettant fin à notre optimisme. Une fois de plus, au lieu de songer au caractère d'équipement de notre mission, il faut à nouveau combattre des erreurs sur lesquelles bon nombre de pays étrangers sont depuis longtemps revenus...

### PROJET DE LOI RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES.

Si les naturalistes qui travaillent souvent dans des régions à moustiques en connaissent les petits désagréments, ils savent aussi combien les opérations de destruction se révèlent vaines et dangereuses et c'est pourquoi ils s'étonnent de la légèreté avec laquelle ont été menés les débats de l'Assemblée Nationale sur cette affaire. Six cent quatre-vingts millions d'anciens francs ont été dépensés en 1964 pour la démolition du littoral Languedoc-Roussillon, sept cents millions sont prévus pour 1965, soit plus de six fois le budget total des Parcs Nationaux pour le même exercice. Mais ce n'est pas cette inégalité qui nous inquiète le plus, ce n'est pas non plus le principe même d'une opération qui peut se révéler localement nécessaire, mais c'est que le projet de loi accepté à l'unanimité par les députés et les sénateurs prévoit, et dans quelle inquiétante mesure, l'extension à tout le territoire français et sans aucune précaution ni garantie à l'égard des sites, de la flore et de la faune. Ne prévoit-on pas et sans l'accord des propriétaires le comblement des mares, le drainage des zones marécageuses, la taille à franc-bord des étangs, et cela au moment même où le nouveau Président des U.S.A. Lyndon Johnson déclare que sans tarder il faut réserver des zones de protection pour les oiseaux aquatiques (déclaration au World Wildlife Fund) ; on sait d'ailleurs que déjà sous la présidence de J. F. KENNEDY des créations de nouveaux marais avaient été entreprises.

Avant son adoption par le Sénat, la nouvelle loi avait été combattue avec acharnement par les Conservateurs de la Nature et les Chasseurs de gibier d'eau qui avaient obtenu de la Commission divers amendements exigeant en zone rurale des études écologiques préalables, et écartant pratiquement le bénéfice de la loi aux lieux protégés. Ils furent balayés en séance... Une telle loi (parue au *Journal Officiel* du 18 décembre 1964) qui porte en germe la disparition ou l'altération définitive de ces zones humides dont l'intérêt ne cesse de se valoriser en matière de loisirs et d'évasion doit maintenant être contrée par une autre loi s'appuyant sur les conclusions du projet MAR, et qui assurera enfin à ces lieux la protection inconditionnelle qui leur est due.

### LOI SUR LES ASSOCIATIONS COMMUNALES DE CHASSE.

Malgré la courageuse intervention de notre collègue, M. le Sénateur J. DE BAGNEUX, en faveur des Réserves et refuges et d'un contrôle plus scientifique des prétendus « nuisibles », le projet de loi sur les chasses communales a été définitivement adopté sans qu'il soit possible de l'amender. Notre dernier espoir réside donc dans la rédaction du règlement d'application dont l'élaboration est attentivement suivie par M. DE BAGNEUX.

Autre erreur cynégétique, le brevet de garde officialisé depuis peu, comporte des références dépassées quant à l'importance des animaux nuisibles et ne fait aucune place à la connaissance des équilibres naturels, cela est d'autant plus surprenant que le C.S.C. a mis en place une excellente équipe de professeurs à la nouvelle Ecole Professionnelle Technique et Pratique de la Chasse.

#### PROTECTION DES « NUISIBLES ».

Le Conseil Supérieur de la Chasse a enfin pris la décision de protéger tous les Aigles, le Pygargue, le Balbuzard et le Grand Duc. Cette décision qui précluse, nous l'espérons, à la protection totale des oiseaux de proie diurnes et nocturnes est effective depuis le 9 décembre 1964.

Par ailleurs, le réseau des Conseillers biologiques dû à l'initiative de la Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles et de son Secrétaire Général, l'inépuisable *Pr* Paul VAYSSIÈRE, est mis en place et compte nombre de nos collègues.

L'édition de Morlaix du « Télégramme de Brest et de l'Ouest » des 23 et 24 octobre a fait part de la « destruction d'un Harfang » par un habitant de Plougoulin (Nord-Finistère) (Voir page 259). La « Ligue pour la Protection des Oiseaux » a décidé de poursuivre devant les tribunaux l'auteur de ce triste exploit tandis que notre confrère « Le Télégramme » s'engageait à cette occasion comme récemment le journal « Sud-Ouest » à ne plus publier de photos relatant des tueries d'oiseaux. Remercions-le et souhaitons qu'il remplace ces échos démodés par des photos d'oiseaux vivants dans la Nature afin de mieux faire connaître et aimer notre avifaune au large public de ses lecteurs.

La Gazette Officielle de la Chasse a récemment publié deux informations qui nous ont peiné. La Fédération des Chasseurs du Finistère, que nous savons pourtant si ouverte aux problèmes qui nous préoccupent, a en effet annoncé qu'au cours de l'année 1963 avaient été détruits par les gardes fédéraux 60 « Buses et Eperviers avec primes de récompense », tandis que l'organisme similaire de Loire-Atlantique dont nous avons déjà souligné la politique obscurantiste affiche 390 rapaces diurnes et nombre de Loutres et de Blaireaux.

#### DE L'AIR... POUR VIVRE !

C'est sous ce titre révélateur que vient de paraître la première brochure consacrée aux travaux de la Commission « Loisirs de Plein Air » du Haut Comité des Sports, que préside M. Paul-Emile Vicron (Publication de l'Institut Pédagogique National, juin 1964). Nous avons été heureux d'y retrouver exposés avec une rare fermeté les soucis qui sont les nôtres quant à la nécessité de sauvegarder à l'état de nature une partie importante de notre littoral et de nos sites ruraux. Des phrases comme celles-ci dues à M. Philippe VIANAY, Président du Groupe « prospective » vous réchauffent le cœur : « Il faut bien prendre conscience qu'une fois perdues, ces incomparables richesses que sont les forêts, les montagnes, les côtes ne se retrouveront jamais. Pour des siècles, la corniche de la Côte d'Azur restera une hideuse banlieue et la Bretagne Sud est en train d'en devenir une ». Notre vieux projet de « Parcs Naturels Régionaux » lancé en 1961 à l'occasion de la mise en place de la « zone spéciale d'Action Rurale » est repris avec vigueur dans le cadre général d'une politique de protection active de la Nature.

#### BUDGET 1965.

Ainsi l'idée de protection fait son chemin en même temps d'ailleurs que l'on vote des textes législatifs qui visent à rendre cette conservation impossible... mais aucun financement n'est encore prévu au titre du prochain budget. Nous avions espéré qu'une somme de 50 millions d'A.F. pourrait être prévue par les Affaires Culturelles pour aider en 1965 les quelques rares sociétés qui font de la protection active, mais il nous faut reporter nos espoirs sur 1966 et le V<sup>e</sup> Plan. En effet, mis à part les Parcs Nationaux, qui constituent des opérations limitées, la Protection continue à ne pas émarger au budget de l'Etat.

Le député du Doubs G. BECKER l'a souligné à propos du budget de l'Education Nationale, et M. Christian BONNET, député du Morbihan, a défendu la conservation des sites et attaqué les abusives routes littorales aux discussions sur le Tourisme et les Affaires Culturelles. Mais rien n'a été répondu par les ministres concernés... Et pourtant que pourrions-nous faire de valable tant que nous resterons les parents pauvres de l'expansion régionale ?

Que l'on aide enfin la Protection comme on aide le Nautisme ou la Thalasso-thérapie et il y aura quelque chose de changé. C'est le vœu que nous formons, non pour 1965 puisqu'il est trop tard au point de vue budgétaire, mais pour 1966.

#### CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE.

Au cours de la réunion du 4 juin 1964 de cette commission interministérielle présidée par M. le Directeur Général de l'Architecture et des Sites, Max QUERRIEN, ont été discutés entre autres les dossiers de classement du Cap-Sizun et des Monts d'Arrée.

A cette occasion il a été décidé que la formule du « Parc Naturel Régional », déjà étudiée par le Ministère de l'Agriculture, ferait l'objet des travaux d'un groupe d'études animé par le Ministère des Affaires Culturelles.

Nos projets déjà retenus par le Plan d'Aménagement du Territoire et par les propositions de loi-programme bretonne (complète et intermédiaire) sont donc en bonne voie. Ils sont loin toutefois d'être concrétisés, et d'ici là il ne faudrait pas que les régions intéressées (Monts d'Arrée, Archipels d'Ouessant et Molène, Cap-Sizun, Région de Guerlédan-Quénécan, Massif de Paimpont, Grande-Brière, etc...) soient altérées. Aussi nous recommandons à tous ceux de nos membres qui habitent ou qui fréquentent ces zones d'être particulièrement vigilants et de nous alerter à la moindre menace.

Il a été question aussi à cette séance des inventaires scientifiques régionaux en vue de l'inscription ou du classement des sites ou stations dont ils font état. A ce sujet, nous aurions encore besoin de l'aide de nos dévoués collègues qui nous ont déjà fourni les éléments nécessaires à l'établissement de ce premier inventaire et de tous ceux qui résident sur place. Il nous faut en effet procéder maintenant à la désignation cadastrale des parcelles que nous voudrions voir efficacement protégées en raison de leur intérêt faunistique, floristique ou simplement esthétique.

Voici la liste de cet inventaire par département pour l'ensemble de la circonscription des affaires culturelles de Rennes. A noter qu'un tel inventaire n'est jamais terminé et que nous recevrons avec reconnaissance toute autre proposition motivée.

#### I. — COTES-DU-NORD

AGO (Ile)	LENN (Presqu'île du)
BEFFOU (Forêt de)	LORGE (Forêt de)
CAP ET LANDE DE FREHEL	MENE (Landes du)
CHATELIER (Bief du)	PORT-BLANC (Iles de)
COAT-AR-NOZ (Bucraie de)	POULANCRE (Gorges de)
DAULAS (Gorges de)	SAINT-BRIEUC (Baie de)
ERQUY (Falaise et Garenne d')	SEPT-ILES (Archipel des)
FRESNAYE (Baie de la)	TALBERT (Sillon de)
GUELLEC (Landes du)	TOUL-GOULIC (Gorges de)
GUERLEDAN (Région du Lac de)	TRIEUX (Rive droite du)
LA FONTAINE (Tourbières de)	VIEUX-BOURG (Dunes du)

#### II. — FINISTÈRE

ABER-BENOIT	FAOU (Estuaire de la Rivière du)
ARREE (Parc Naturel Régional des Monts d')	GLENANS ET MOUTONS (Archipel des)
AUDIERNE (Baie et Paluds de la Baie d')	GOULVEN (Baie de)
CAP-SIZUN (Parc Naturel et Réserves du)	KEREMMA (Embouchure de la Rivière de)
GROZON (Falaises de la Presqu'île de)	KERSEOC'H (Châtaigneraie de)
DIABLE (Roches du)	LA FORET-FOUESNANT (Baie de)
	MENEZ-HOM (Massif du)

MORLAIX (Réserve ornithologique des îlots de la Baie de)	SAINT-HERBOT (Chaos)
NESNAY (Tourbières du)	SANTEG (Dunes de)
OUESSANT ET MOLENE (Archipel d')	STANGALA (Gorges du)
ROCH TREVEZEL	TREVIGNON (Etang de)
	YEUN-ELLEZ (Tourbières du)

## III. — ILE-ET-VILAINE

CHAPELLE-SAINT-MELAINE (Marais de la)	PAIMPONT (Massif de)
DOL (Marais de)	SAINT-JACQUES DE LA LANDE (Sablère du Bas)
GRAND BIEF DE GARDEQUIN	SAINT-SULIAC
GRAND CHEVREUIL (Îlot du)	SUENAY (Landes de)
LANDES (Îles des)	VILAINE (Marais de la)
LANGON (Marais de)	

## IV. — LOIRE-ATLANTIQUE

ARTHON-EN-RETZ	LA FORGE (Etang de la)
BOURGNEUF (Baie de)	MACHECOUL
CELLIER (Forêt du)	MARAIS-SALANTS DE BATZ, GUE-DUMET (Île)
ERDRE (Marais de l')	RANDE, LE GROISIC
GOULAIN (Marais de)	MARECHALE (Île de la) et BELLE-ÈRE
GRANDE-BRIERE	PIERRE-ROUGE (Île de)
GRAND-LIEU (Lac de)	POITEVINIERE (Etang de la)

## V. — MAINE-ET-LOIRE

BEAULIEU-SUR-LAYON (Rochers et Coteau de)	LOIRE (Grèves des bords de)
DRAIN (« Boires de la Loire » à)	SAINT-AUBIN (Île)
ECCOUFLANT	SINGE (Etang de)

## VI. — MAYENNE

ALPES MANCELLES (Massif des)	MALINGUE (Landes du)
------------------------------	----------------------

## VII. — MORBIHAN

BELLE-ILE-EN-MER	MORBIHAN (Golfe de)
BLAVET (Estuaire du)	NOYALO-SENE (Marais de)
ETEL (Ria)	PAIMPONT (Forêt de)
BILLIERS (Étier de)	PENN-AN-TOUL (Marais de)
CASTENEG (Colline de)	PONT-CALLEG (Forêt de) et Rives du SCOREFF
CRANIC (Etang du)	PRIZIAC (Etang de)
ERDEVEN ET PLOUHARNEL (Dunes d')	PLOURAY (Marais de)
FORET (Etang de la)	PO (Anse du)
GAVRES (Anse du)	QUENECAN (Forêt de)
GROIX (Île de)	ROELLAN (Îlot de)
HOEDIC ET HOUAT (Archipel d')	SAINT-JEAN (Etang de)
LANVAUX (Landes de)	SAINT-PHILIBERT (Etang de)
LANGONNET (Marais de)	SUSCINIO (Etang et Dunes de)
LANOUEE (Forêt de)	VILAINE (Marais de la)
MEABAN (Îlot de)	

Nous comptons donc sur vous tous pour préciser et au besoin compléter cet inventaire préliminaire.

## AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL DE LOISIRS ET DE REPOS.

Nous avons été très heureux de répondre à l'aimable invitation de notre distingué compatriote, M. Pierre Ucharu, de Landerneau, Président de la Fédération Nationale de l'Habitat Rural et de l'Aménagement du Territoire Rural, qui avait bien voulu nous convier à participer au Congrès annuel de cet important organisme qui avait tenu à mettre l'accent lors de sa séance du 22 octobre 1964 sur ces mêmes problèmes qui nous préoccupent.

Dans notre précédent numéro, nous souhaitions davantage de contact avec le monde rural, remercions donc M. Ucharu de nous avoir donné l'occasion de souligner l'intérêt de la défense de la nature et de l'habitat rural traditionnel dans le cadre de l'aménagement harmonieux et de l'expansion économique de nos campagnes.

M.-H. J.

« LA CHASSE... ET NOUS, LES AUTRES » (Extrait du journal « Le Monde » du 27 août 1964).

« La lecture de l'article de M. Marcel HAUBIAC sur la chasse, paru dans « Le Monde » du 21 août, suggère quelques remarques. On pourrait tout d'abord se demander à qui « appartient » les malheureux quadrupèdes et volatiles généralement classés « gibier ». Laissons de côté les grands et petits mammifères que l'on pourrait sans doute assimiler aux produits du sol, tels que cultures et forêts, et considérer par voie de conséquence comme appartenant aux propriétaires de la terre sur laquelle ils se trouvent. Mais le problème des oiseaux, singulièrement des oiseaux migrateurs, est tout autre. Les migrateurs, comme on le sait, sont des hôtes de passage, non des résidents : ils ne sont la propriété de personne, ou plutôt ils sont prêts à tous.

Il serait temps peut-être d'élever la voix contre les porteurs de fusil qui, de droit divin, disposent à leur guise des oiseaux qui animent encore le ciel de France. Ils sont deux millions, bien organisés, fort éloquentes, riches des ressources des sociétés qu'ils administrent, des terres qu'ils exploitent. Mais nous, les autres, les quarante-cinq millions de Français sans fusil, n'avons-nous donc pas le droit de jouir des oiseaux de nos forêts, de nos grands lacs, de nos côtes ?

Sentimentalité, dira-t-on. Mais le chasseur lui-même, qui bat la campagne pour tirer les oiseaux de passage, ne fait-il pas preuve d'une sentimentalité au moins égale ? Son véritable plaisir n'est-il pas en fin de compte d'arpenter les plaines avec son chien, en compagnie de quelques amis choisis, de se couler dans les bois, de battre les étangs, animé par un esprit plus aventureux que rationnel ? Est-il en fin de compte moins sentimental que nous, les quarante-cinq millions de pacifistes, qui aimons à voir passer dans le ciel les grands vols d'Oies sauvages, ou s'abattre sur les étangs les passées de Canards nordiques, ou le long des côtes voir les Lémicols traquer sur la crête des vagues leurs arabesques surréalistes ? Et si l'Oie sauvage de Nils traverse le ciel au-dessus de nos têtes, nous nous réjouissons et nous souhaitons que tous nos amis sentent à leur tour battre le cœur de leur enfance oubliée.

Nous savons que plus de cent espèces d'oiseaux ont été anéanties définitivement depuis un siècle ; qu'en France les Aigles, les Faucons et la plupart de ces admirables maîtres de vol que sont les rapaces auront disparu avant peu ; que les oiseaux sauvages sont de plus en plus menacés par la transformation du milieu de nidification, conséquence inévitable du progrès économique ; que donc ils devraient être mieux protégés pendant leur migration ; nous savons surtout que, las de la vie trépidante des grandes villes, nous aimons en fin de semaine à nous réfugier à la campagne, à voir les oiseaux évoluer dans le ciel, à les entendre piailler dans les sous-bois.

Nous ne prétendons pas priver le chasseur de son plaisir, pas plus que nous ne lui reconnaissons le droit de nous priver du nôtre. Ne pourrions-nous trouver un compromis, obtenir des guerriers qui parcourent nos campagnes un peu plus de bon sens, et voir enfin ratifiée cette fameuse convention internationale de la chasse déjà acceptée en principe par la France en 1950 mais mise en échec par de puissants groupements ?

Hélas ! il n'est pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ; et l'on voit rarement, comme nous savons, une minorité de privilégiés accepter spontanément une limitation même raisonnable de ses privilèges. Va-t-il falloir, comme les usagers de la route fatigués de n'être jamais entendus, s'organiser, faire signer des pétitions par quarante-cinq millions de non-chasseurs ? Espérons que cela ne sera pas nécessaire, que nos pouvoirs publics, qui sont éclairés, sauront agir au mieux de l'intérêt général, et que nous pourrions continuer à jouir longtemps des plaisirs innocents qui sont les nôtres. »

Roland DE LA MOUSSAYE.

## NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

### RAT MUSQUÉ

Observations du 16 mai 1964 :

1. A l'étang de Beffou (Côtes-du-Nord, à la limite du Finistère) : en queue de l'étang, parmi les Prêles, on peut voir deux huttes de forte taille (1 m de haut environ) et d'aspect assez vieux. L'installation des Rats musqués dans cet étang doit remonter à plusieurs années.

2. A l'étang du Relecq (en Plouñour-Ménez, Finistère), dans la « Montagne » cette fois-ci, j'ai observé un Rat musqué se nourrissant de la végétation flottante au milieu de ce petit plan d'eau. Une hutte de faible taille était visible, mais formée de végétaux secs, sa construction doit remonter à 1963 au moins.

Lucien KERAUTRET.

Au printemps 1964, M. JAFFRÉ, de Locoyarn en Hennebont, a tué un Rat musqué sur les bords du Blavet.

LE MANE (Lanester).

### UNE MISE AU POINT A PROPOS DE LA RIVIERE DE LA BAIE DES TRÉPASSÉS

A la suite de M. André GUILCHER qui, dans sa monumentale thèse sur *Le Relief de la Bretagne méridionale de la Baie de Douarnenez à la Vilaine*, écrivait, p. 253, note (1), « que l'on cherche vainement l'Aon » ayant pu donner son nom à la célèbre baie, M. Marcel GAUTIER, dans un article sur le « Panorama géographique du Cap-Sizun », publié dans *Penn ar Bed* et reproduit dans la brochure *La Réserve du Cap-Sizun*, p. 11, où je l'ai lu, se montre encore plus affirmatif en disant « qu'il n'y a pas de ruisseau ».

En vérité, la rivière existe. Elle sourd entre les villages de Kerguern et de Kerguidy, en Plogoff, et se déverse, après un parcours d'environ deux kilomètres, à l'extrémité Sud-Est de l'étang de Laonal. Des routes qui conduisent à la baie et du terre-plein qui sépare l'étang de la plage, on ne peut l'apercevoir, car son embouchure est cachée par les roseaux qui croissent tout autour de l'amas d'eau, dont le niveau ne varie guère, du fait que les apports de la rivière en question et du ruisseau descendant du vallon de Saint-Tugdual, s'infiltrèrent dans la mer par-dessous la dune.

PAPER KOZ.

### NOUVELLES DE LA L.P.O.

A la suite du décès du prince Paul MURAT, c'est un de nos membres, le Colonel Philippe MILON qui vient d'être élu pour le remplacer à la tête de la Ligue française pour la Protection des Oiseaux. Nous en sommes particulièrement heureux. On sait que c'est la L.P.O. qui a créé en 1913 la Réserve d'Oiseaux de mer des Sept-Iles en Perros-Guirec (Réserve Albert CHAPPELLIER, du nom du premier Secrétaire Général de la L.P.O.) et l'intérêt particulier que le Colonel MILON, qui réside une partie de l'année à proximité de cette réserve, lui a toujours porté.

Le Colonel MILON a l'intention de donner à la Ligue une implantation solide dans toute la France, mais pour éviter les doubles emplois et les rivalités accidentelles, partout où existe une Société locale ayant vocation de protection de la Nature, il s'adressera de préférence à elle pour représenter sur place la L.P.O.

C'est donc au sein de la S.E.P.N.B. qu'il voudrait mener son action en Bretagne.

Il demande aux membres de notre Société s'intéressant particulièrement aux oiseaux sous quelque forme que ce soit, de prendre contact avec lui à Paris au siège de la L.P.O., 129, Boulevard Saint-Germain, Paris-6<sup>e</sup>, ou en Bretagne au Manoir du Gollot en Plouñevéz-Moëdec (Côtes-du-Nord).

### ACTIVITE DE LA SECTION DE LA MANCHE

**EXPOSITION MYCOLOGIQUE.** — Du 15 au 18 octobre, nous avons présenté à la Foire-exposition de Saint-Lô une trentaine d'espèces de champignons provenant de la région environnante. De nombreux visiteurs se sont montrés intéressés, et nous avons pu nous rendre compte que fort peu connaissaient la redoutable Amanite phalloïde dont nous montrions plusieurs exemplaires accompagnés d'un panneau de mise en garde.

Voyant l'intérêt apporté par le public à notre timide essai, nous nous efforçons de renouveler cette exposition avec un peu plus d'ampleur l'an prochain.

**JOURNEES D'ETUDES.** — Les 24 et 25 octobre, nous avons tenu notre réunion traditionnelle d'automne à Saint-Martin-de-Bréhal. Trente-neuf personnes ont participé à ces journées. L'étude de la laisse de mer fut particulièrement fructueuse, car après la tempête de la deuxième semaine d'octobre, les algues et les coquillages rejetés par la mer étaient très abondants. Par contre, nous avons observé et baigné moins d'oiseaux que l'an dernier : 53 oiseaux baignés, 29 espèces observées.

A la réunion de la Section de la Manche, présidée par M. DELAFOSSE, les participants ont été mis au courant de notre action en faveur de la protection de la nature. Nos efforts se poursuivent pour la création d'une réserve ornithologique au Nez-de-Jobourg et pour la mise en réserve du remarquable site botanique de la tourbière de Mathon dans la lande de Lessay. Nous envisageons également de demander la protection de la mare de Vanville et aussi celle des îles Chausey. Notre Société est maintenant représentée à la Commission départementale des sites.

M. le Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Saint-Lô, qui nous a fait l'honneur de participer activement à ces journées, nous a annoncé que, sur sa proposition, M. l'Inspecteur d'Académie de la Manche a bien voulu accepter que l'Ecole Normale devienne le siège officiel de notre Section, ce qui implique évidemment une activité particulière des normandais dans ce domaine. Les éducateurs doivent en effet accorder une grande importance à l'étude et à la protection de la Nature.

Nous acceptons volontiers cette aide précieuse et remercions M. le Directeur.

Nous terminons en rappelant à tous nos amis que notre réunion de printemps se tiendra à Gatteville (près de Barfleur) les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mai 1965.

Pour tous renseignements concernant la Section de la Manche, s'adresser à la Secrétaire-Trésorière de cette Section : M<sup>lle</sup> LECOURTOIS, Professeur E.N. d'Instituteurs, B.P. 77, Saint-Lô (Manche).

### AVIS

Disposant Lépidoptères diurnes espagnols, désirerais entrer en relations avec collectionneurs, même débutants, en vue échanges. BONNIN, 9, rue Marcel Le Baron, Le Ter, Lorient (Morbihan).

### BILAN DU QUATRIEME VOLUME

Par rapport au précédent, le présent volume montre une diminution du nombre de pages, par suite des restrictions budgétaires qui ont été nécessaires en 1963. Cependant, nous avons eu la collaboration de 68 auteurs dont 30 pour les articles principaux, ce qui a assuré une grande variété des sujets abordés dans la revue. Rappelons à ce propos que nous devons équilibrer les publications entre les trois options : géographie, sciences naturelles, protection de la nature. Or ce volume, encore plus que les autres, n'a vu qu'une faible participation des géographes. A l'avenir, il serait souhaitable d'amplifier les études géographiques, surtout celles qui interfèrent avec les sciences naturelles. Nous souhaitons aussi voir une plus grande abondance des notes ayant trait à la floristique et à la faunistique.

Le prochain grand sujet traité sera « le bocage et ses clôtures ». Que ceux qui possèdent des documents sur cette question se fassent connaître.

A. L.

VOLUME 4  
(1963-1964)  
Nouvelle série, N° 32 à 39

## TABLE DES MATIERES

	Pages
N° 32 :	
A. LUCAS : Les conséquences du froid sur la faune dans le Massif armoricain .....	1
J. LEBRUN : La situation météorologique au début 1963 .....	23
M.-H. JULIEN : Chasse et protection des oiseaux dans le cadre de la Convention internationale de 1950 .....	28
N° 33 :	
D. LUCAS : Un cas de régression agricole : Ouessant .....	37
M.-C. SAINT-GIRONS : Les Mammifères des talus plantés dans le bocage atlantique .....	42
M. GAUTIER : Recherches récentes sur la géologie et la morphologie du fond de la Manche Sud-occidentale .....	48
J. LE BOT : Un type de bateau de pêche aujourd'hui disparu : la bisquine de Cancale .....	51
N° 34 :	
C. BABIN et Y. PLUSQUELLEC : Initiation à la Paléontologie dans la rade de Brest .....	65
C. JOUANIN : La destruction des prétendus nuisibles .....	77
M. GAUTIER : Recherches agronomiques récentes dans le domaine des carences des sols .....	81
F. SPITZ et G. VERGER : Note sur les Musaraignes dans le Morbihan ..	89
N° 35 :	
A. HOREL : La forêt de Paimpont, son intérêt scientifique .....	97
R. LAMI et J.-M. GEHU : La forêt de Beffou et ses ifs .....	102
G. DE LA FOUGARDIÈRE : La forêt de Beffou vue par un forestier ..	112
A.-H. DIZENBO : La forêt du Cranou .....	117
N° 36 :	
R. CARLE et P. SCHULHOF : EL 4, première centrale nucléaire bretonne	129
N. YÉZOU : La fraise de Plougastel-Daoulas .....	137
A. LUCAS : Progression du Rat musqué dans les Côtes-du-Nord .....	145
G. LE GUEN : Les résidences secondaires en Bretagne .....	147
N° 37 :	
M. GAUTIER : La « Côte des Goémoniers » et l'exploitation des algues marines en Basse-Bretagne .....	165
A.-H. DIZENBO : Les algues marines en thérapeutique .....	173
Y. COLIN : Avenir du métier de goémonier .....	178
J.-Y. FLOCH : Distribution verticale et écologie des algues marines sur les côtes bretonnes .....	182
M.-T. HALOS : Les algues de profondeur et leur répartition dans la Manche .....	191
J. BICHARD-BRÉAUD : Affinités géographiques et caractères écologiques de quelques algues communes sur les côtes bretonnes .....	201
A. LE BERRE : Le nom des algues en breton .....	210
N° 38 :	
M. GAUTIER : L'excursion du 10 mai 1964 dans la région de Mûr-de-Bretagne et dans la forêt de Quénean .....	213
M.-H. JULIEN : Activités de la station et des stages ornithologiques d'Ouessant en 1961-1962-1963 .....	220
N° 39 :	
J.-P. L'HARDY : Notes sur les Célacés des côtes bretonnes : <i>Balaenoptera rostrata</i> .....	241
E. POSTEL : Quelques captures et échouages de poissons rares (ou faiblement signalés) sur les côtes du Massif armoricain .....	247
P. MARGORN : Les petits moulins d'Ouessant .....	251
J. GARRBAU : Excursion géographique de Brest à la Presqu'île de Crozon .....	253

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1965

Les Directeurs de la publication : Michel-Hervé JULIEN et Albert LUCAS

## NOTE DU SECRETAIRE-TRESORIER

Ce fascicule (n° 39) est le 4<sup>e</sup> et dernier de 1964.

En vert la mention « Votre cotisation-abonnement se termine avec ce numéro » : réglez-nous dès que possible 1965 (voir couverture, page 2)

En rouge : « Votre cotisation-abonnement est terminée » : vous nous devez encore 1964 malgré rappel ! Réglez-nous vite 1964 et 1965.

D'avance merci ! et toute notre reconnaissance à ceux qui fin 1964 nous ont déjà réglé 1965, ils nous facilitent grandement la tâche.

## ANCIENS NUMEROS DE « PENN AR BED »

(Prix hors-commerce, réservés aux membres)

Années complètes :	franco
1955 (N° 4-5-6) .....	30 F.
1957 (N° 10-11-12) .....	30 F.
1959 (N° 16-17-18-19) .....	30 F.
1960 (N° 20-21-22-23) .....	15 F.
1961 (N° 24-25-26-27) .....	30 F.
1962 (N° 28-29-30-31) .....	20 F.
1963 (N° 32-33-34-35) .....	15 F.
1964 (N° 36-37-38-39) .....	15 F.

## Numéros séparés :

N° 3, 11 (Protection de la Nature en Bretagne), 29 (Mazoutage) .....

N° 7, 14 (Presqu'île de Crozon), 20, 21 (Connaissance du milieu marin), 22, 23 (Etudes sur Rennes), Tiré-à-part (Réserve du Cap-Sizun), Tiré-à-part (Flore du littoral), 26, 27, 28, 30, 32, 36 .....

N° 31 (Les Marais), 37 (Les Algues) .....

L'Administration de « Penn ar Bed » cherche à racheter les numéros 1, 2, 9 et 13. Faire offres au Secrétariat.

## FONDS POUR LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE

Notre vingt-sixième liste paraîtra dans notre prochain fascicule.

## « PENN AR BED » EST PUBLIE AVEC LE CONCOURS

- des Conseils Généraux des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Manche, du Morbihan.
- de la Région Economique de Bretagne, Rennes.
- des Chambres de Commerce de Brest, Fougères, Lorient, Morlaix, Cherbourg, Granville, Saint-Nazaire.
- des Caisses d'Epargne de Brest, Pontivy, Quimper, Rennes.
- des Villes d'Audierne, Auray, Châteaulin, Concarneau, Guingamp, Landerneau, Landivisiau, Morlaix, Pontivy, Saint-Brieuc, Rennes, Vannes ; Collac (S.I.), Carantec, Carhaix-Plouguer, Carnac, Crozon, Douarnenez, Le Relecq-Kerhuon, Loudéac, Paramé, Perros-Guirec, Plouguernevel, Quiberon, Quimper ; Fouesnant, Kerlouan, Lamballe, Le Faouët, Locquirec, Pléhérel, Plomodiern, Pont-Croix, Port-Louis, Quimperlé, Rostrenen, Saint-Lunaire, Saint-Quay-Portrieux, Sainte-Anne-d'Auray, Trébeurden.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Tout ce qui concerne le Secrétariat : M.-H. JULIEN, 15, rue Laënnec, QUIMPER.
- Commande numéros en gros (libraires, diffuseurs) : Roger MANACH, Collège Scientifique Universitaire, BREST.
- Rédaction (manuscrits, illustrations, corrections, tirés-à-part) : Albert LUCAS, Collège Scientifique Universitaire, BREST.

